



Direction Affaires  
Financières et  
Juridiques

**DÉCISION du MAIRE n° 041 / 2021**  
**Tarifs Études Surveillées**  
**Année scolaire 2021 / 2022**

Le Maire d'Aix-les-Bains,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22 qui donne la possibilité au conseil municipal de déléguer au maire en tout ou en partie, et pour la durée de son mandat une partie de ses fonctions ;

Vu la délibération du conseil municipal du 28 mai 2020 donnant délégation au maire pour fixer dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal (alinéa 2) ;

Considérant qu'il y a lieu de fixer le tarif des études surveillées pour l'année scolaire 2021 / 2022.

**DÉCIDE**

**Article 1 :**

Les tarifs des études surveillées pour l'année scolaire 2021 / 2022 sont les suivants :

	<b>Trimestre</b>
1 étude / semaine	18 euros
2 études / semaine	23 euros
3 études / semaine	28 euros
4 études / semaine	33 euros

**Article 2 :**

Les études surveillées fonctionneront à partir du lundi 13 septembre 2021.

**Article 3 :**

Le Directeur Général des Services et le comptable public assignataire de la Ville d'Aix-les-Bains sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Aix-les-Bains, le 23 août 2021.  
« Le Maire certifie le caractère  
exécutoire du présent acte à la  
date du 01/09/2021 »  
Par délégation du maire,  
Gilles MOCELLIN  
Directeur général adjoint

Renaud BERETTI  
Maire d'Aix-les-Bains



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, auprès du Tribunal Administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Décision du maire n° 041 / 2021 - Tarifs études surveillées - Année scolaire 2021 / 2022

.....  
Date de décision: 23/08/2021

Date de réception de l'accusé 01/09/2021  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : DEC0412021

Identifiant unique de l'acte : 073-217300086-20210823-DEC0412021-AU

.....  
Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 7 .10 .2  
Finances locales  
Divers  
Tarifs des services publics

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : CJ21\_082 Décision 041 Tarifs.pdf ( 99\_AU-073-217300086-20210823-DEC0412021-AU-1-1\_1.pdf )